

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30478**

### Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : Droit-Economie-Gestion Mention : Management et administration des entreprises

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme est en mesure, selon la structure et le secteur d'activité, de mener les activités suivantes :

- Gérer une structure dans ses différentes dimensions (technique, humaine, commerciale, financière...),
  - Organiser, optimiser et superviser l'activité d'une structure, d'un service, d'une unité de production dans un objectif de rentabilité économique, d'amélioration de la qualité et des processus...
  - Conduire un projet technique, organisationnel, commercial ou événementiel,
  - Assister une direction générale, financière, marketing ou commerciale, ressources humaines dans le développement d'activités,
  - Conduire un diagnostic en vue de définir une stratégie globale, marketing et opérationnelle,
  - Conseiller et accompagner des dirigeants d'entreprise ou responsables d'unités d'activités dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement
- Ces compétences managériales et gestionnaires permettent de :
- S'approprier les techniques d'audit, de diagnostic, et les outils fondamentaux de gestion et de management ;
  - Mobiliser des compétences techniques acquises précédemment (juridiques, scientifiques, linguistiques...) avec une approche complémentaire en gestion et management ;
  - Suivre et analyser des données d'activité d'un service ou d'une structure et proposer des axes d'évolution, élaborer des tableaux de bord de gestion ;
  - Analyser les besoins des clients et les usages d'une offre afin de définir les objectifs et le cadre de l'intervention de la structure qui les propose ;
  - Gérer et concevoir des projets d'innovation et de développement ;
  - Planifier les opérations financières rattachées à des projets ;
  - Gérer les ressources budgétaires, humaines et matérielles d'une structure ;
  - Superviser la gestion des ressources humaines d'une structure (paie, formation, recrutement,...) ;
  - Gérer les problématiques juridiques et fiscales.

Compétences transverses :

Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux

Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

*Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires.*

*Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilitées/accréditées*

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

69 - Activités juridiques et comptables

70 - Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

71 - Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques

Chef de projet,

Coordinateur de projet,

Contrôleur de gestion,

Responsable administratif,

Directeur administratif et financier,  
 Directeur d'entreprise ou de service,  
 Responsable marketing et vente,  
 Responsable de système d'information,  
 Chef de produit,  
 Responsable de communication,  
 Responsable achat,  
 Manager de centre de profit  
 Ingénieur d'affaires,  
 Ingénieur d'études,  
 Responsable des ressources humaines,  
 Responsable de production,  
 Responsable qualité,  
 Consultant en informatique,  
 Consultant en management et organisation,

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Non

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3 Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2017 accréditant l'université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4
- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 26 février 2014 modifiant l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.univ-nantes.fr/insertiondiplomes>

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

##### Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE,  
Chemin de la Censive du tertre  
44322 Nantes cedex 3

##### Historique de la certification :